

fille de Joseph Hilaire, Brun, profession de  
cartonnier, âgé de quarante un an, domicilié à  
La garde et de Julie Bernard, veuve, sans  
profession, domiciliée au dit La garde, avec son  
mari, âgé de trente huit ans.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.  
Sur la déclaration, à moi faite par le dit Joseph Hilaire  
Brun, père de l'enfant, âgé de quarante un an,  
profession de cartonnier, domicilié à La garde.

Premier témoin, Decugis, Vincent, âgé de  
vingt sept ans, profession de cultivateur, domicilié à La garde.  
Second témoin, Renard, Pierre, âgé de cinquante  
trois ans, profession de teneur, domicilié à La garde.

Constaté, enjoint la loi, par moi Louis Requier,  
adjoint délégué par M. le Maire de La garde, remplissant les  
fonctions d'officier de l'état civil, et lecture de  
donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avec moi, à l'exception de déclarant qui a dit ne le savoir.

L. Requier

Mairie de La garde      Arrondissement de Coulon

Le dix neuf décembre, au dit huit cent soixante neuf, à  
six heures du matin.

acte de naissance de Marie Louise Eugénie Mauvel,  
à La garde le jour d'hier, à sept heures du matin, fille  
de M. Antoine Mauvel, profession de cultivateur,  
âgé de quarante ans, domicilié à La garde et de  
Marie Thérèse Audibert, son épouse, profession  
de cultivateur, âgé de trente six ans, domiciliée au  
dit La garde, avec son mari.

n° 14  
Marie  
Louise  
Eugénie  
Mauvel

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est  
du sexe féminin.

Sur la déclaration, à moi faite par le dit M. Antoine  
Mauvel, père de l'enfant, âgé de quarante ans,  
profession de cultivateur, domicilié à La garde.

Premier témoin, Genouvrier, Maurice, âgé de  
vingt trois ans, profession de propriétaire, domicilié à La garde.  
Second témoin, Fontaine, Eugène, âgé de vingt quatre  
ans, profession d'employé des contributions indirectes, domicilié à  
La garde.

Constaté, enjoint la loi, par moi Louis Requier, adjoint  
délégué par M. le Maire de La garde, remplissant  
les fonctions d'officier de l'état civil, et lecture de  
présenté acte à été donnée à la partie déclarante et aux  
témoins qui ont signé avec moi, à l'exception de  
déclarant qui a dit ne le savoir.

M. Genouvrier      L. Requier